



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°19 du 10 août 2023

Les conditions climatiques s'améliorent avec des températures qui deviennent estivales mais un risque d'averses est annoncé pour la fin de semaine.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : les captures de mouches de la carotte restent faibles à nulles selon les secteurs. Restez vigilants. Surveillez les maladies foliaires : septoriose et alternaria.

Chou : faible pression des ravageurs : à surveiller. Quelques symptômes d'*Alternaria*.

Oignon : toujours quelques foyers de mildiou.

Poireau : présence de chenilles de teigne observées à Lingreville. Restez vigilants sur la rouille.

Salade : présence de chenilles de noctuelle dans plusieurs secteurs. Restez vigilants sur les pucerons et le mildiou.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 5
 OIGNON : 8
 POIREAU : 9
 SALADE : 11
 Notes nationales biodiversité : 13
 « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 13

« PLANTES EN DANGER » :

Le ministère lance une campagne de sensibilisation pour préserver la santé des plantes.



<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-le-ministere-lance-une-campagne-de-sensibilisation-pour-preserver-la-sante-des>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade	
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche	Céleri : développement foliaire	
		1 parcelle de céleri rave		
		76		1 parcelle de céleri rave
		14		3 parcelles de céleri rave 1 parcelle de carotte
50	Mont Saint Michel	2 parcelles de céleri rave 3 parcelles de carotte		Carotte : 4 feuilles à début de récolte
	Créances	4 parcelles de carotte		
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave 2 parcelles de carotte		
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 3 parcelles de carotte		

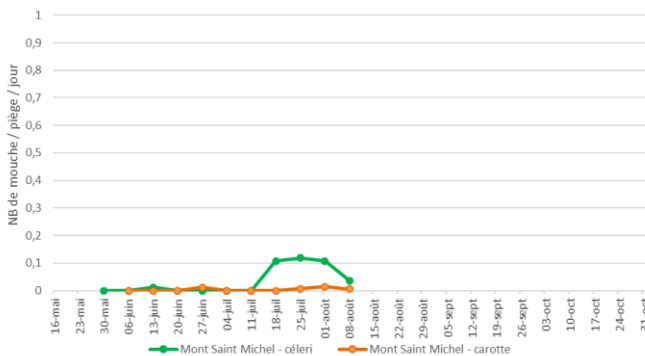
Mouche de la carotte :**Piégeage :**

Les captures en parcelles de carottes sont toujours pratiquement nulles.

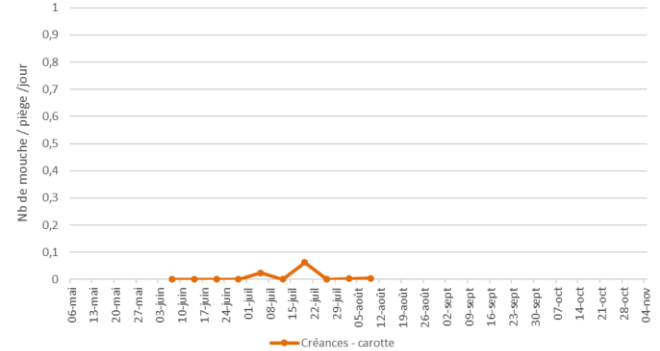
Les captures en parcelles de céleris sont en diminution sur tous les secteurs et restent faibles.

Département de la Manche :

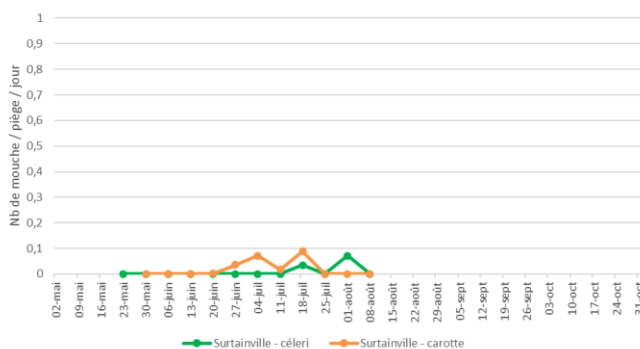
Secteur Mont Saint Michel :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2023

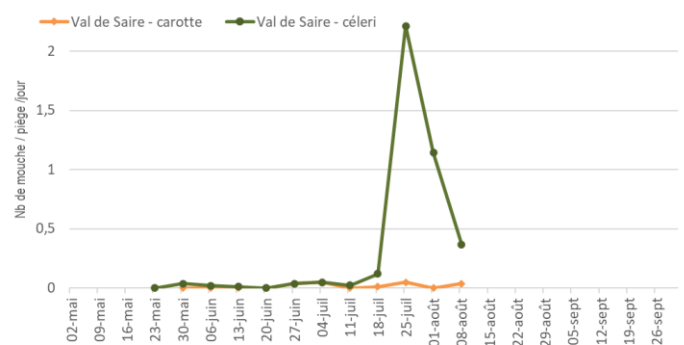
Secteur de Créances :

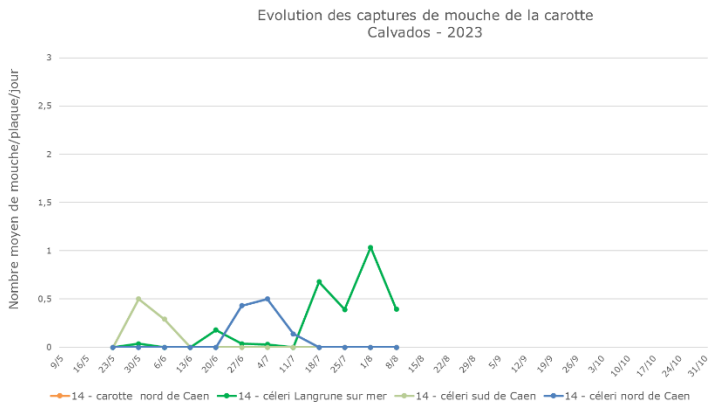
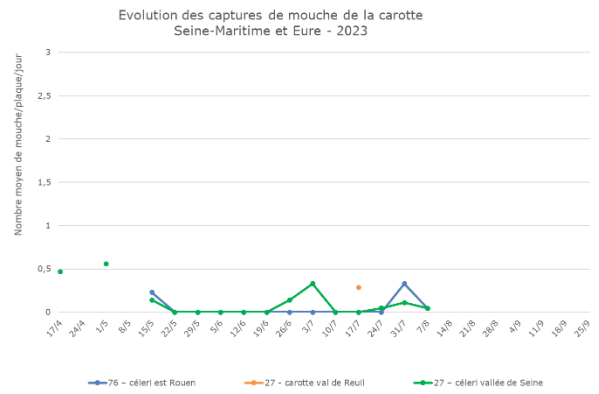
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2023

Secteur de Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2023

Secteur Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2023

Département du Calvados :Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :**Evolution du risque :**

Les captures sont nulles à très faibles. Evolution à suivre avec les prochains relevés car le second vol pourrait démarrer en fonction de l'évolution climatique et le retour de températures estivales.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie récente dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

De faibles captures de mouches du céleri sont enregistrées dans une parcelle de céleri branche du val de Saire.



Mouche du céleri (Sileban)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est nulle à très faible. A surveiller essentiellement sur les céleris branches. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

Cette maladie est toujours observée dans le val de Saire. Les symptômes touchent trois parcelles sur 8 à 20% des céleris branche.

Un début d'attaque a également été signalé dans une parcelle à Surtainville sur 4% des plants de céleri rave.



Taches de septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les averses sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller également en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche.

Au vu d'un risque d'averses pour cette fin de semaine et des températures estivales, **le risque reste moyen sur céleri branche**. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria :

Observations :

Des symptômes de cette maladie ont été observés dans deux parcelles sur le secteur de Créances.

Evolution du risque :

Les pluies sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est également un facteur favorisant.

A surveiller en fonction de l'évolution météo et d'un risque d'averses possible en fin de semaine.



Début d'alternaria

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles chou	Jeunes plants à début pommaison
76 et 27		3 parcelles chou	
	Surtainville	1 parcelle chou	
		1 parcelle navet	
50	Val de Saire	5 parcelles chou	
		3 parcelles navet	

Mouche du chou :**Observations :**

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune activité dans les parcelles du nord Cotentin.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32
Surtainville	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0	0	0	0
Val de Saire	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0	0	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Aucune activité n'est enregistrée. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Il convient de laisser les cultures sous voile notamment les jeunes plantations et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :**Observations :**

Comme les semaines dernières, les pluies n'ont pas été favorables aux populations d'altises. Elles sont observées :

- dans une parcelle du Val de Saire sur 8% des choux
- dans une parcelle de Surtainville sur 4% des plantes
- dans une parcelle du Calvados sur 16% des choux
- dans deux parcelles de Seine Maritime et de l'Eure sur 90 à 100% des plants.

Les effectifs se situent de 1 à 30 altises par chou.



Altises sur chou

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

La présence d'altises est en augmentation dans les parcelles. **Le risque de développement est à surveiller** en fonction de l'évolution des conditions climatiques qui deviennent favorables à leur développement. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Aleurode :**Observations :**

Quelques aleurodes sont présents sur certains secteurs : dans trois parcelles du Calvados sur 8 à 28% des choux, en Seine-Maritime dans une parcelle sur 20% des plants et dans une parcelle de l'Eure sur 77% des choux. Dans tous les cas, les populations sont inférieures à 10 aleurodes par pied.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les fréquentes averses limitent toujours le développement des populations. A surveiller en fonction de l'évolution des conditions climatiques qui deviennent favorables à leur développement.

Chenilles :**Observations :**


Des pontes et/ou des chenilles de piérides et/ou de noctuelles sont présentes dans deux parcelles du réseau sur 4 à 16% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au vol des papillons. La pression reste **faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles notamment avec les conditions météo qui deviennent plus favorables à leur développement.

Pucerons verts et cendrés :**Observations :**

La présence de pucerons cendrés est notée dans trois parcelles du Nord Cotentin sur 8 à 20% des choux.

 Dans ces parcelles, la faune auxiliaire est toujours présente sous la forme de pucerons parasités, d'adultes de coccinelles, d'adultes et de larves de chrysopes.



Pucerons parasités

Evolution du risque :

A surveiller avec les conditions météo qui deviennent favorables à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Punaise ornée :

Observations :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette punaise dans les parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/26202/VigiJardin-Symptomes-degats>

Évolution du risque :

Les piqûres de ces punaises peuvent être préjudiciables notamment sur les jeunes plants en conditions chaudes et sèches. Les averses ne sont pas favorables à leur activité.



Punaise ornée juvénile (CRAN)

Pigeon :

Observations :

Des dégâts de pigeons ont été signalés dans une parcelle du Calvados sur 30% des plants.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Tenthrede de la rave :

Observations :

Aucun signalement dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

La larve de la tenthrède défolie les feuilles provoquant des dégâts importants en cultures de Brassicacées telles que les navets et les radis.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles.

Le risque est présent dès la présence des premières larves sur les cultures de navets.



Larve de tenthrède et dégâts sur feuille de navet

Maladie du feuillage :

Observations :

Quelques symptômes d'*Alternaria* ont été observés dans la Val de Saire.

Evolution du risque :

Les températures douces et les averses sont favorables au développement de maladies.

L'*alternaria* peut causer des taches sur le feuillage et les pommes.

A surveiller en fonction de l'évolution météo et d'un risque d'averses possible en fin de semaine. **Le risque reste présent.** Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		/	
50	Mont St Michel	3 parcelles dont 1 en AB	de début bulbaison à proche tombaison
76		1 parcelle	

Mildiou :

Observations :

Des foyers de mildiou ont été observés dans une parcelle de Seine Maritime.

Evolution du risque :

Les précipitations ont été favorables au développement de cette maladie notamment sur les cultures en cours de bulbaison. En présence de mildiou sporulant observé sur un secteur, **le risque est présent** pour toutes les cultures d'oignons à proximité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir le BSV précédent :

https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf



Tache sporulante

Thrips :

Observations :

Comme dans le bulletin précédent, la présence de thrips est notée uniquement au Mont Saint Michel dans trois parcelles sur 64 à 100% des plantes.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

A surveiller avec les conditions météo qui deviennent favorables à leur développement.

Observez régulièrement vos parcelles.

Maladie des taches brunes

Observations :

Aucune observation dans les parcelles suivies cette semaine.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Surveillez l'éventuelle apparition de symptômes dans vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 - 76		2 parcelles 1 piégeage teigne en AB	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	De 4 feuilles à début de récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	6 parcelles de poireaux plantés dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Thrips :**Observations :**

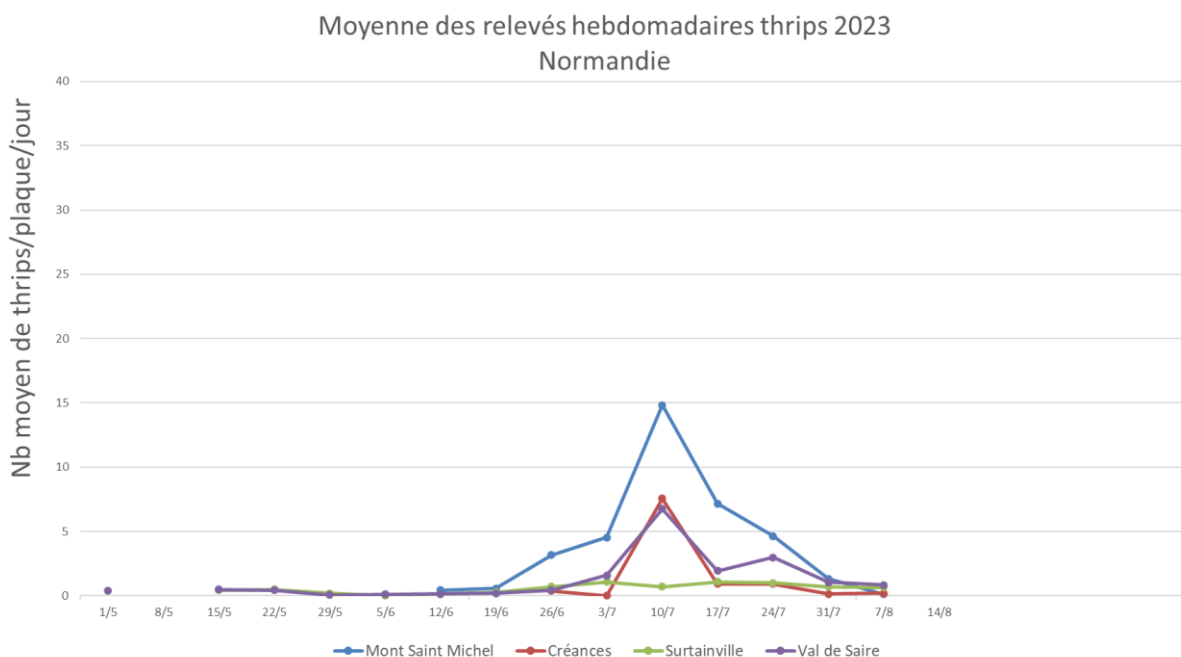
Comme la semaine dernière, suite aux averses, la présence d'eau est signalée dans les cornets au moment des observations de ce début de semaine. La présence de thrips dans les poireaux est variable selon les parcelles.

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 100% des plantes contre 68% la semaine dernière.	↗
76 - 27	Présence de thrips sur 30% des plantes dans une parcelle de l'Eure.	↗
50 - Mt St Michel	Présence de thrips sur 38% des plantes en moyenne contre 45% la semaine dernière. Variable entre 4 à 100% selon les parcelles.	= à ↘
50 - Créances	Présence de thrips sur 53 % des poireaux en moyenne contre 53% la semaine dernière. Variable entre 8 à 100% selon les parcelles.	=
50 - Surtainville	Présence de thrips dans les parcelles sur 20% des poireaux contre 20% la semaine dernière.	=
50 - Val de Saire	Présence de thrips sur 15% des poireaux. Variable de 8 à 24% des plantes selon les parcelles.	/

Des *Aeolothrips sp* sont toujours observés dans certaines parcelles.

Piégeage :

Les captures restent très faibles sur tous les secteurs.



Evolution du risque :

A surveiller avec les conditions météo qui deviennent favorables à leur développement.

La pression est actuellement faible mais peut évoluer en fonction de la météo.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles notamment celles où les thrips sont déjà bien présents. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :**Observations :**

A Lingreville, des chenilles sont toujours observées sur 5% des plants.



Chenille de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau				
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32
27 – Val de Reuil	14	/	0	0
76 - Proche Rouen	/	0	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0
50 – Val de Saire	0	0	0	0
50 - Créances	0	0	0	0
50 - Lingreville	0	2	5	0
50 – La Haye Pesnel	0	0	0	0

Evolution du risque :

Suite à l'observation de chenilles, **le risque est fort** sur le secteur de Lingreville. Observez attentivement vos parcelles notamment dans celles où des captures sont enregistrées régulièrement. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Rouille :**Observations :**

La présence de pustules est notée dans plusieurs secteurs :

- Val de Saire, dans six parcelles sur 8 à 28% des plants.
- Mont Saint Michel, dans une parcelle sur 4% des poireaux.
- Créances, dans cinq parcelles sur 4 à 20% des plants.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses et l'irrigation sont favorables à cette maladie. A surveiller en fonction de l'évolution météo et d'un risque d'averses possible en fin de semaine. Le risque est présent. Il dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

Comme la semaine précédente, cette maladie a été observée uniquement dans le Val de Saire dans les parcelles sur 4 à 28% des plants.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions actuelles restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

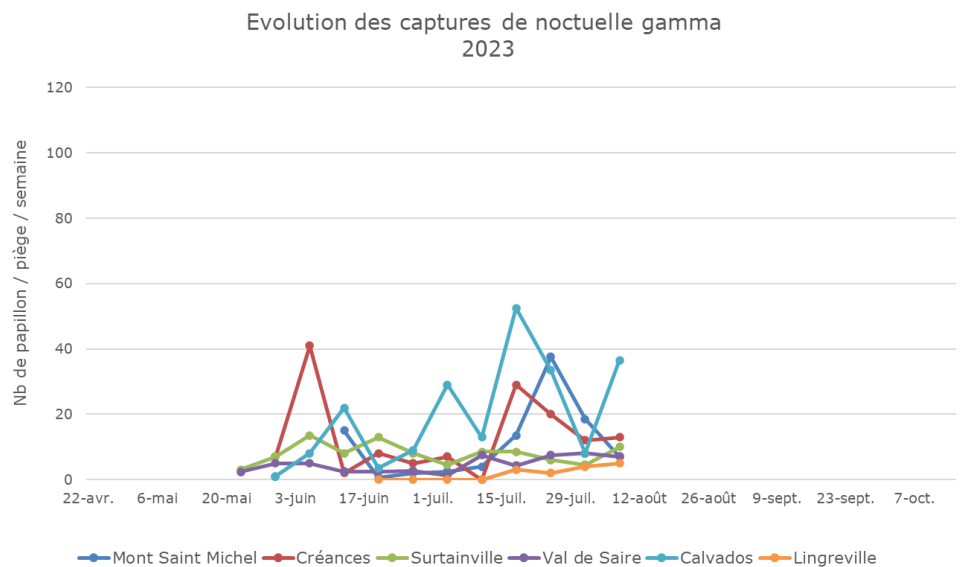
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles	
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :

Piégeage :

Dans tous les secteurs, le piégeage est stable ou augmente notamment dans le Calvados sauf au Mont Saint Michel pour lequel le piégeage continue de diminuer.



Observations :

	Situation	Tendance
76 - 27 Ex-Haute-Normandie	Présence de chenille dans deux parcelles sur 4 à 24% des plantes	= à ↘
50 - Mt St Michel	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans une parcelle sur 4% des salades.	=
50 - Créances	La présence de ponte et/ou de jeunes chenilles est constatée dans les deux parcelles sur 12 et 28% des plantes.	↗
50 - Surtainville	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans une parcelle sur 4% des salades.	↘
50 - Val de Saire	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
14	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans deux parcelles sur 8 à 16% des plantes.	↘

Evolution du risque :

La présence de chenilles est observée dans pratiquement tous les secteurs et le piégeage augmente dans plusieurs secteurs. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Au vu des captures et de la présence dans les parcelles, le risque est **faible à moyen** notamment sur le secteur de Créances.

Puceron :**Observations :**

La présence de pucerons augmente légèrement. Ils sont observés en vallée de Seine dans trois parcelles sur 8 à 44% des plants, dans une parcelle au Mont Saint Michel sur 4% des salades et dans une parcelle au sud de Caen sur 10% des plantes avec des effectifs allant de 1 à 3 pucerons par plante à 4 à 10 pucerons. Des adultes de coccinelles, de syrphes et de chrysopes ainsi que des punaises prédatrices sont constatés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

A surveiller avec les conditions météo qui deviennent plus favorables à leur développement. Le risque est **moyen**.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips :**Observation :**

La présence de thrips est constatée au Mont Saint Michel dans trois parcelles sur 4 à 100 % des plantes.

Evolution du risque :

les conditions climatiques incertaines entre un risque d'averses et des températures estivales, sont plus favorables que les semaines passées au développement des thrips. **La pression est actuellement faible à moyen sur le secteur du Mont Saint Michel**. Evolution à suivre en fonction de la météo.

Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observations :**

Des symptômes de mildiou sont présents dans deux parcelles du Val de Saire et dans deux parcelles de Seine Maritime et de l'Eure.

Evolution du risque :

Restez vigilants car les conditions climatiques actuelles, régulièrement humides, sont favorables à cette maladie. Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte. Le risque est **fort**.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observations :

La présence de sclérotinia est toujours signalée dans une parcelle conduite en AB sur des laitues au stade récolte ainsi que dans une parcelle de Surtainville.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrôle/>

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.